

Date	30/05/2025
Groupe de travail	GT2
Auteur	Section Jeune 2023, 2025, L. Theron

Rapport analyse statistique : Enquête revenu 2023, SECTION JEUNE

Observatoire Vétérinaire — Revenu horaire et déterminants (2022–2023)

Analyse des revenus horaires des vétérinaires entre 1 et 6 ans de pratique

Date : 30/05/2025

Introduction

Ce rapport présente une analyse du **revenu horaire** déclaré par les vétérinaires et une **modélisation de ses déterminants**. Les objectifs sont : (i) décrire la distribution des taux horaires et (ii) quantifier l'effet des facteurs individuels, organisationnels et géographiques sur le **taux horaire**.

Voici une analyse statistique sur les enquêtes précédentes, sur la rémunération horaire

Matériels & Méthodes

Données : 192 répondants, dont 166 avec un **revenu horaire** exploitable. Enquête 2022–2023.

Variable cible : Revenu horaire (€/h).

Principaux déterminants (version simplifiée, privilégiée pour l'interprétation) :

- Sexe, appartenance UPV, tranche d'âge, **expérience**
- **Activité regroupée** : Animaux de compagnie (AC), Rurale, Équine, Mixte (AC/Équine/GA), Non praticien
- **Mode d'exercice** (En association, collaboration, individuel, salariat)
- **Statut** (Indépendant vs Salarié)
- **Heures hebdomadaires** (classes converties en points médians : <20≈15, 20–29≈25, 30–39≈35, 40–49≈45, >50≈55)
- **Organisation** : effectifs de vétérinaires / ASV (codage par paliers : 0=Non, 2=1–3, 4=>3)

- **Présence régionale** (indicateurs : Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Namur, Luxembourg)

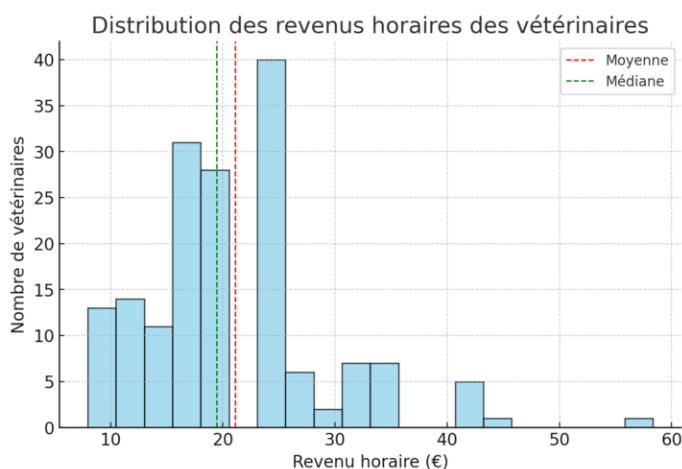
Modélisation : GLM (famille Gamma, lien log) adapté à des montants positifs et asymétriques. Les coefficients sont interprétés en **effets multiplicatifs (%)** sur le revenu horaire. Dummies avec **référence** (« baseline ») :

- Sexe : **Femme**
- UPV : **Non**
- Tranche d'âge : **20–24 ans**
- Expérience : **1–3 ans**
- Activité : **Animaux de compagnie**
- Mode d'exercice : **En association**
- Statut : **Indépendant**
- Régions : l'absence de chaque indicateur (référence = autres régions / non-présence)

Tableau 1 — Statistiques descriptives du revenu horaire

Indicateur	Valeur
Nombre de répondants (total)	192
Nombre avec revenu horaire	166
Part des réponses avec revenu horaire (%)	86.5
Moyenne (€/h)	20.53
Médiane (€/h)	19.72
Écart-type (€/h)	7.88
Min (€/h)	6.04
Q1 (25%) (€/h)	14.87
Q3 (75%) (€/h)	26.15
Max (€/h)	46.25

Graphique :



L'histogramme ci-dessus montre la distribution des revenus, avec la moyenne (ligne rouge) et la médiane (ligne verte). On observe une concentration des salaires autour de **20 €/h**, avec quelques exceptions à la hausse.

Résultats

Tableau 2 — Effets (GLM Gamma, lien log) : principaux déterminants

Effets exprimés en % **sur le revenu horaire** (IC95 %), toutes choses égales par ailleurs. Les effets « par palier » s'entendent pour une unité du codage indiqué en Méthodes.

Variable (vs baseline)	Effet %	IC95% bas %	IC95% haut %	p-value
Heures hebdomadaires (par h)	-2.37	-2.82	-1.93	<0.001
Expérience : Fraîchement sorti(e)	-29.6	-41.8	-14.7	<0.001
Activité : Rurale	+30.8	+5.1	+62.7	0.016
Activité : Équine	-29.0	-46.6	-5.7	0.018
Région : Liège (présence)	-16.4	-25.5	-6.1	0.003
Nb de vétérinaires (par palier)	+6.6	+1.1	+12.3	0.017
Région : Luxembourg (présence)	-15.9	-30.3	+1.5	0.071
Région : Brabant wallon (présence)	-9.6	-20.1	+2.3	0.110
Activité : Mixte Équine	-12.8	-26.3	+3.2	0.112
Mode d'exercice : Individuel	-12.8	-29.1	+7.1	0.192
Statut : Salarié	~0.0	—	—	0.429
Sexe : Homme	+2.6	-9.0	+14.0	0.663

Lecture : +30,8 % pour « Rurale » signifie qu'à profil comparable, le revenu horaire moyen est supérieur de ~31 % à celui de la référence « Animaux de compagnie ».

Tableau 3 — Prédications sur profils-types (demandés)

Hypothèses par défaut (si non spécifiées) : **Femme**, UPV=Non, âge 25–29, **expérience 1–3 ans**, **mode = En association**, **nb_vets = 1–3 (palier = 2)**, **nb_asv = 0**.

Profil	Revenu horaire prévu (€/h)
Rurale, 50h, Hainaut, Indépendant	24.51
Animaux de compagnie, 40h, Liège, Indépendant	19.48
Équine, 50h, Namur, Indépendant	12.52

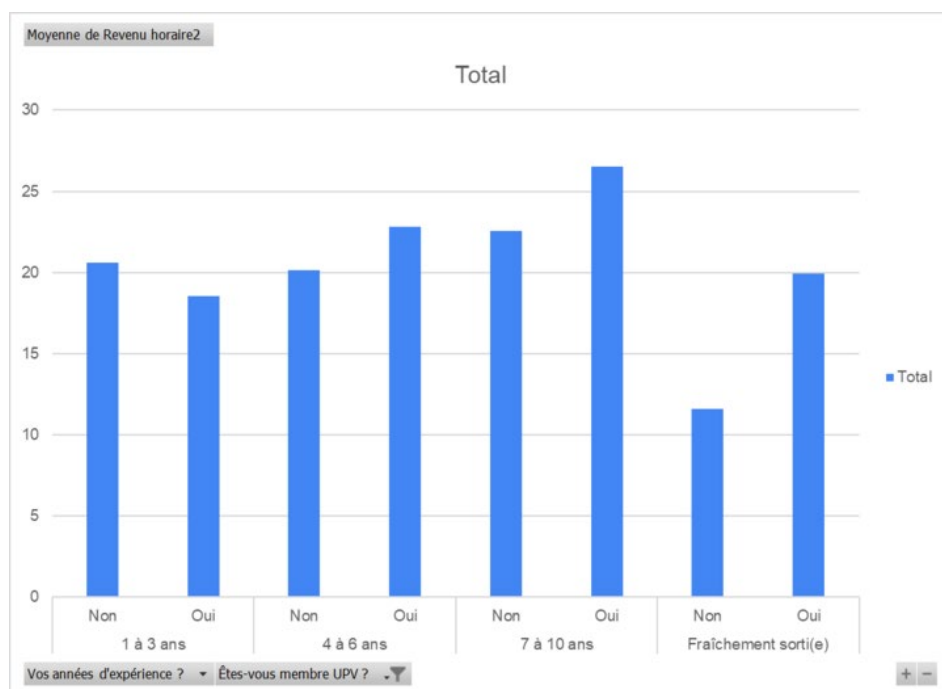
Être membre UPV (au courant) améliore t'il mon revenu ?

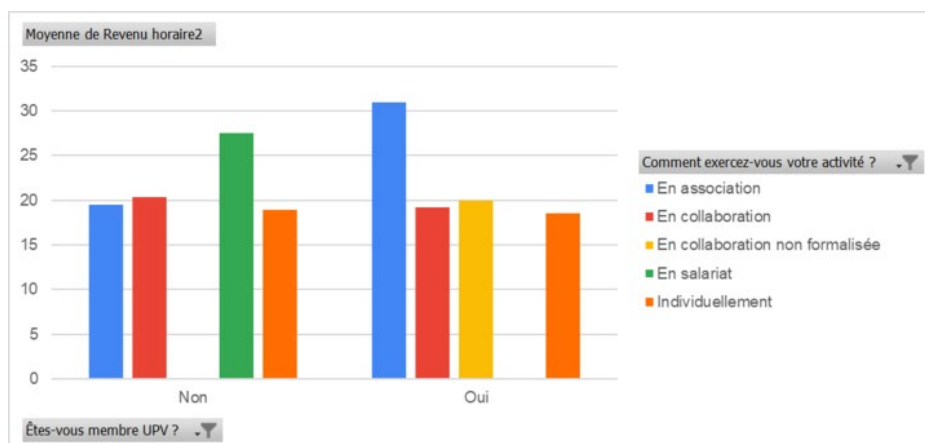
Oui, en moyenne de 1,3€/h

Dans les jeunes diplômés de +9€/h

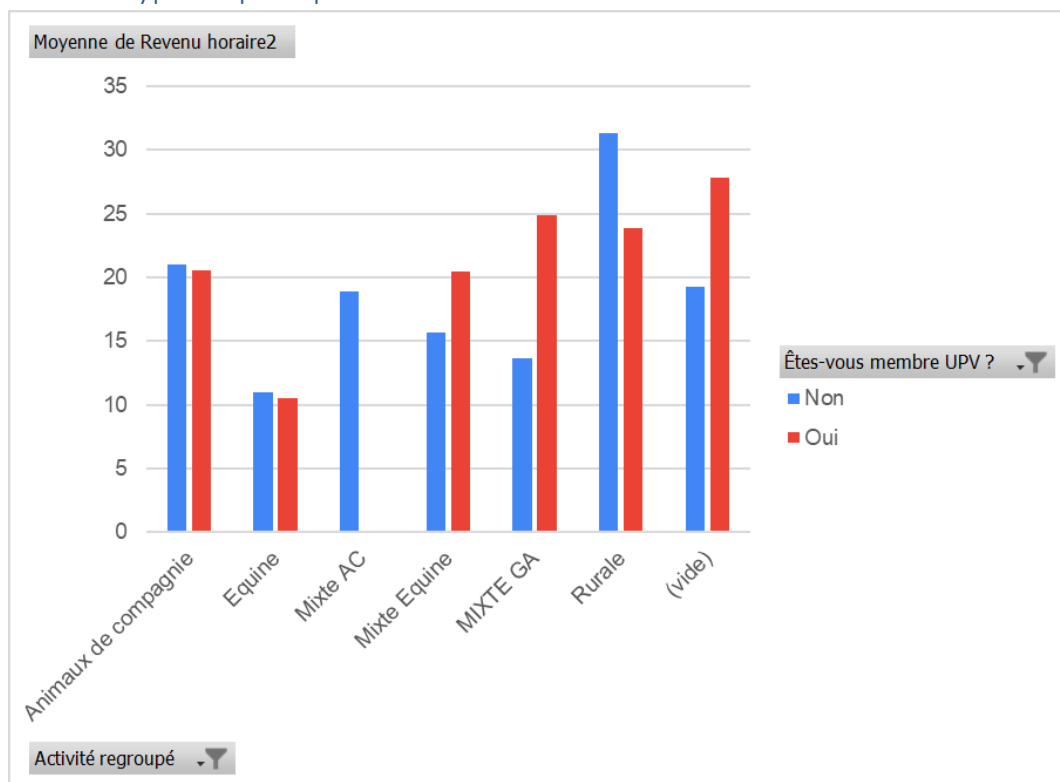
entre 1 et 3 ans, non

entre 4 et 6 ans +3€/h





Selon le type de pratique



Conclusion & Discussion

- **Charge horaire** : chaque heure hebdomadaire supplémentaire est associée à $\approx -2,4\%$ sur le taux horaire. Passer de 40h à 50h $\approx -21\%$.
- **Activité** : « Rurale » présente une **prime** de l'ordre de $+30\%$ vs AC, « Équine » une **décote** d'environ -29% .
- **Région** : la **présence à Liège** est associée à -16% (à profil égal). D'autres régions montrent des tendances mais non significatives.

- **Organisation** : **plus de vétérinaires** dans l'équipe (palier supérieur) est associé à **+6–7 %** par palier ($\approx +26 \%$ de « solo » à « >3 »).
- **Statut** : l'écart moyen **Salarié vs Indépendant** n'est pas significatif une fois les autres facteurs pris en compte.

Limites : auto-déclaration, hétérogénéité intra-catégories (activités/régions), possible endogénéité « volume $\leftrightarrow$ modèle économique ».

Pistes V2 : (i) non-linéarité des heures (splines), (ii) **interactions** Activité×Heures et Statut×Activité, (iii) regroupements géographiques plus robustes, (iv) validation croisée & erreurs robustes.

Recommandations : calibrer les volumes pour préserver le taux, **valoriser l'organisation d'équipe**, et intégrer **différentiels activité/région** dans les grilles de rémunération.

Annexe 1 : modèles linéaire

Voici les urgences identifiées

Analyse des corrélations :

1. **Facteurs ayant un impact sur la rémunération horaire :**
2. **Expérience (+0.22) :** Plus l'expérience est élevée, plus la rémunération horaire augmente.
3. **Avantages en nature (+0.28) :** Ceux qui bénéficient d'avantages en nature ont tendance à avoir une rémunération horaire plus élevée.
4. **Effectuer des gardes (+0.11) :** Une légère corrélation positive indique que les gardes pourraient augmenter la rémunération horaire.
5. **Mode d'exercice (-0.15) :** La rémunération est plus élevée pour certains statuts professionnels (ex: indépendant vs salarié).
6. **Facteurs influençant négativement la rémunération horaire :**
7. **Heures travaillées (-0.29) :** Plus une personne travaille d'heures par semaine, plus son taux horaire diminue. Cela pourrait indiquer que les vétérinaires qui travaillent beaucoup ne sont pas nécessairement mieux rémunérés en proportion.
8. **Mode d'exercice (-0.15) :** Certains statuts, comme les salariés, semblent avoir une rémunération horaire plus basse comparée aux indépendants.

1 Influence du type de pratique ("Activité regroupée") :

- Il existe des différences notables de rémunération horaire selon le type de pratique vétérinaire.
- Les vétérinaires en **pratique rurale** semblent avoir une rémunération moyenne plus élevée que les autres catégories.
- La pratique **animaux de compagnie** montre une dispersion importante, avec des valeurs extrêmes élevées.
- La pratique **équine** semble avoir une rémunération plus basse et plus homogène.
- Les activités mixtes (mixte GA, mixte AC, mixte équine) présentent une variabilité notable, suggérant une influence possible d'autres facteurs (volume de travail, localisation, structure d'emploi...).

2 Influence de l'adhésion à l'UPV :

- L'adhésion à l'UPV ne semble pas modifier significativement la médiane du revenu horaire.
- Toutefois, il existe une plus grande dispersion des rémunérations chez les membres UPV, ce qui pourrait suggérer que certains segments spécifiques (ex. vétérinaires en rural ou en spécialités lucratives) bénéficient davantage de cette affiliation.
- La présence de valeurs extrêmes (revenus très élevés) est plus marquée parmi les membres UPV.

Annexes techniques disponibles sur demande : tables complètes des coefficients et diagnostics de modèle.

Annexes Statistiques

Statistiques principales :

- **Moyenne : 20,63 €/h**
- **Médiane : 19,44 €/h** (la moitié des vétérinaires gagnent moins, l'autre moitié plus)
- **Écart-type : 8,36 €/h** (forte variabilité des revenus)
- **Minimum : 7,95 €/h**
- **1er quartile (25%) : 15,91 €/h** (25% des vétérinaires gagnent moins que ce seuil)
- **3e quartile (75%) : 25 €/h** (75% des vétérinaires sont sous ce seuil)
- **Maximum : 58,33 €/h**

Interprétation :

- **La majorité des vétérinaires gagnent entre 15,90 €/h et 25 €/h**, ce qui reflète des conditions salariales parfois modestes pour un métier nécessitant de longues études.
- **Une minorité dépasse 30 €/h**, suggérant que l'expérience, la spécialisation ou le mode d'exercice influencent fortement la rémunération.
- **Des écarts importants** sont observés, avec des vétérinaires en bas de l'échelle sous les 10 €/h, tandis que d'autres dépassent les 50 €/h.
- UPV.

Résultats de l'analyse des facteurs influençant la rémunération horaire :

1. Pouvoir explicatif du modèle

- **$R^2 = 0.431$** → Le modèle explique environ **43%** de la variation de la rémunération horaire.
- **Significativité globale (p-value = 5.93e-08)** → Le modèle est statistiquement significatif.

2. Facteurs influençant la rémunération horaire :

Facteurs significatifs (impact prouvé)

1. **Heures travaillées par semaine** ($p < 0.001$)
 - **Effet négatif (-0.48€/h)** : Plus les vétérinaires travaillent d'heures par semaine, plus leur rémunération horaire tend à être plus faible.
 - Cela peut indiquer que ceux qui travaillent davantage ont des revenus totaux plus élevés, mais à un taux horaire inférieur.
2. **Vétérinaires ruraux (+4.95€/h, p = 0.039)**
 - Les vétérinaires **exerçant en milieu rural** gagnent significativement plus par heure que les praticiens en animaux de compagnie.
3. **Région Liège - Luxembourg (-14.91€/h, p = 0.025)**
 - Les vétérinaires exerçant dans **Liège et Luxembourg** ont une rémunération horaire plus faible en moyenne.
 -

Facteurs non significatifs (pas de preuve statistique d'impact)

- **Être membre UPV** : Pas d'effet détecté sur la rémunération horaire.
- **Expérience & Âge** : Contrairement aux attentes, ils **n'affectent pas significativement** la rémunération horaire.

- **Genre** : Être **un homme ou une femme** ne montre pas d'effet significatif sur la rémunération horaire.
- **Autres régions** : Certaines régions montrent des tendances négatives, mais sans signification statistique forte.
- **Types de pratiques mixtes** (AC, GA, Équine) : Pas d'effet statistiquement significatif.
-

4. Interprétation et pistes d'actions

- **Pourquoi les vétérinaires ruraux gagnent-ils plus ?**
- → Moins de praticiens disponibles ? Tarifs horaires plus élevés ? Indemnisation de la pénibilité ?
- **Pourquoi plus d'heures travaillées réduit la rémunération horaire ?**
- → Peut-être que ceux qui font plus d'heures acceptent des actes moins rémunérateurs ?
- **Les vétérinaires en Liège-Luxembourg ont une rémunération plus faible.**
- → Offre plus importante de vétérinaires ? Marché plus concurrentiel ?